

BULLETIN MUNICIPAL

MANDAT
1995.2001

**Les
Nouvelles de
Marenla**

N° 10

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1996 20 H 30

Absent excusé : M. Pascal POCHOLLE

⇒ SANITAIRES DE L'ECOLE

Les travaux ont été réalisés. Un dossier de subvention a été déposé auprès du Conseil Général (25%). Possibilité de mise hors gel des installations (coût : F 4 456.17 TTC)

Accord du Conseil Municipal

⇒ CANTINE

Le projet est abandonné pour le moment, le nombre des intéressés étant insuffisant.

Un nouveau sondage sera effectué.

⇒ EGLISE

Des travaux à l'intérieur sont nécessaires. Des devis seront demandés.

La cloche sonne le glas, pas la volée. Contact sera pris avec l'entreprise qui avait effectué des travaux de réparations.

⇒ CONTRAT CES

La prolongation du contrat du CES a été refusée par la Direction du Travail et de l'Emploi. Mme le Maire a fait la demande d'un recours gracieux qui a également été rejeté.

La commune offre donc un nouveau poste de CES à une personne de MARENLA. Les candidatures sont reçues en Mairie jusqu'au vendredi 27 septembre 1996.

Pour le moment, la commune de Brimeux a mis un CES pour la surveillance des enfants dans l'autocar du R.P.I.

⇒ RECHERCHE DE TERRAIN

M. Hotrique, artisan à Marenla, est à la recherche d'un terrain de 1000m² en vue d'y construire un hangar de rangement de son matériel.

⇒ FOSSE DE L'ISLE

Des problèmes de mauvaises odeurs ont été signalés.

⇒ ECLAIRAGE PUBLIC

Un trou noir a été signalé par M. Petit. *Refus du Conseil de pose d'un nouveau lampadaire.*

⇒ DEMANDE D'UN PARTICULIER

M. Hanquez demande l'autorisation de poser une clôture légère pour protéger ses chiens. *Accord du Conseil.*

⇒ FLEURISSEMENT

Mme le Maire informe le Conseil Municipal du coût d'un tronc d'arbre pour le fleurissement de la commune (F 350.61 TTC)

⇒ RENEGOCIATION DU PRET

Des contacts ont été pris avec plusieurs organismes bancaires. Un établissement propose un rachat du capital restant dû au taux de 6.75%. Pour les 17 années restant à payer, le gain est de F 65 467.00. *Accord l'unanimité du Conseil.*

Mme le Maire attend le montant exact des sommes à financer.

⇒ TRAVAUX

- *CHAUSSÉE BRUNEHAUT*: La commune mettra en place deux camions de cailloux. Un nouveau contact sera pris avec les communes de Marles et Marant.

- *RUE DU BAS*: Le devis présenté étant très élevé, la commission des chemins se rendra sur place pour trouver une solution moins onéreuse.

⇒ PROJET NATURA 2000

Le Conseil Municipal adopte la délibération qui demande l'annulation du projet.

⇒ BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Équilibré en recettes et dépenses.
(voir feuille annexée)

Section de fonctionnement : F 297 048.00

Section d'investissement : F 56 533.00

Les subventions votées sont les suivantes :

ANCIENS COMBATTANTS	F 1 500.00
COMITE DES FETES	F 3 000.00
AMITIE DES AINES	F 1 500.00
S.P.A.	F 246.00
LIGUE CONTRE LE CANCER	F 200.00
CROIX ROUGE FRANCAISE	F 200.00
APEI DE FRUGES	F 200.00
<u>TOTAL</u>	<u>F 6 846.00</u>

⇒ DUCASSE

Elle aura lieu les Samedi 12 et Dimanche 13 octobre.

Repas dansant le Samedi, organisé par le Comité des fêtes.

Office religieux le Dimanche à 11 h 30.

Concert de l'Union Musicale à 17 h 30, suivi d'un bal gratuit.

Séance levée à 0 H 10.

AVIS DE DERATISATION

DANS LE CADRE DE LA DERATISATION DES BERGES DE LA CANCHE
ORGANISEE PAR LE GARDE-RIVIERE DU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA
BASSE VALLEE DE LA CANCHE,

UNE POSE DE RATICIDE SERA EFFECTUEE DU

23 au 27 SEPTEMBRE 1996

COMPTE TENU DE LA NATURE TRES VIOLENTE DU POISON, IL EST
RECOMMANDE DE PRENDRE TOUTES LES PRECAUTIONS NECESSAIRES
ET DE SURVEILLER ENFANTS ET ANIMAUX DOMESTIQUES.

EN CAS D'INGESTION, CONTACTER LE CENTRE ANTI-POISON LE PLUS

PROCHE : LILLE 20.54.55.56.

UN SOURIRE

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup,
il enrichit ceux qui le reçoivent
sans appauvrir ceux qui le donnent.
Il ne dure qu'un instant
Mais son souvenir est parfois éternel
Personne n'est assez riche pour s'en passer
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter.
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires,
il est le signe sensible de l'amitié.
Un sourire donne du repos à l'être fatigué,
Rend du courage aux plus découragés.
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler
Car c'est une chose qui n'a de valeur
Qu'à partir du moment où il se donne.
Et si quelquefois vous rencontrez une personne
Qui ne sait plus avoir le sourire
Soyez généreux, donnez-lui le vôtre.
Car nul n'a autant besoin d'un sourire
Que celui qui ne peut en donner aux autres.